

ADMINISTRATEURS DU SÉMINAIRE THÉOLOGIQUE GÉNÉRAL

Durée du mandat :

3 ans

Nombre à élire :

2 laïcs par la Chambre des Députés

2 prêtres ou diacres par la Chambre des Députés

2 évêques par la Chambre des Évêques

Description du poste :

Les administrateurs sont responsables de l'évaluation, la planification, la mise en œuvre et la surveillance financière du Séminaire pour l'accomplissement de sa mission : « Éduquer et former des leaders pour l'église dans un monde en constante évolution. » Les devoirs particuliers comprennent la constitution de professorats, l'élection du doyen et des membres du corps enseignant, la prescription des cours et la mise en place de règles et réglementations pour le gouvernement du Séminaire.

Qualités et compétences d'un administrateur du Séminaire général :

- soutenir la mission du Séminaire général, s'engager sur les trois focalisations de durabilité, et avoir la volonté de travailler au développement des Quatre piliers stratégiques, en exerçant un niveau fiduciaire de confiance, de soin, de loyauté et d'obéissance à la mission du Séminaire général
- s'engager réellement et activement dans la réussite à long terme du Séminaire général
- apporter des connaissances et expériences dans un ou plusieurs des domaines substantiels des besoins présents : gestion des investissements, assurances, campagnes de levée de fonds/capitaux, hôtels/gestion des conférences/opérations de la restauration, construction/architecture, enseignement supérieur, projets d'entreprise et informatique
- s'impliquer et s'engager à fond dans le développement de stratégies pour répondre aux besoins futurs en leaders laïcs et ordonnés dans l'Église grâce à un Séminaire général plus fort
- s'engager à collaborer efficacement et collégialement avec les autres administrateurs, le doyen/président et d'autres membres clés du corps enseignant ainsi que des leaders administratifs du Séminaire général
- être sensible et soutenir les devoirs et la bonne focalisation du travail d'administrateur
- être prêt à s'engager activement dans le travail des comités
- obtenir d'autres personnes ou donner au Fonds annuel au moins 5000 dollars par exercice fiscal
- participer constructivement à une future Campagne de fonds de capitaux
- encourager votre évêque diocésain, d'autres évêques et les Commissions sur le ministère à envoyer des étudiants au Séminaire général
- organiser, co-organiser ou assister à une Réunion des amis et anciens élèves de votre diocèse

Obligations fiduciaires :

- toujours exercer le devoir de soin dans l'exécution des actions de l'administrateur
- toujours agir avec loyauté envers le Séminaire général ; ceci implique que tous les administrateurs agissent sans conflit d'intérêt et qu'ils exercent les devoirs d'administrateur du Séminaire général pour

le seul bénéficiaire du Séminaire général, sans égard aux avantages ou charges sur une autre institution, notamment l'autre organisme duquel ils ont été élus ou auquel ils participent

Devoirs de cette fonction :

Nombre de réunions par an : _____

Lieu habituel des réunions : New York

Durée habituelle des réunions : Deux jours

Quelle durée supplémentaire est nécessaire ? _____

Est-ce que les membres siègent dans des comités ? Oui

Est-ce que les frais de réunion sont remboursés ? Non

Est-ce que les frais de déplacement sont remboursés ? Non

Attente en matière de participation : _____

Projets individuels : _____

Autres informations :

Pour avoir une mission viable, le Conseil et le Séminaire s'efforcent d'assurer :

- la durabilité financière
- la durabilité de la mission
- la durabilité de la culture

Nous nous appuyons sur quatre Piliers stratégiques :

- I. Continuer à affiner notre programme traditionnel de Maîtrise en théologie à voix d'ordination avec une attention réactive aux besoins en constante évolution de l'Église et du monde ;
- II. Développer d'autres programmes de Maîtrise et de certificat se concentrant sur la vocation, en externe, sans voix d'ordination dans des domaines liés, utiles à l'Église dans son ensemble et au monde ;
- III. Rechercher et accepter à bras ouverts des partenariats positifs et des affiliations de tous types ;
- IV. S'engager dans une campagne réussie de capitaux pour la préservation, la rénovation et la revitalisation de la Chapelle du Bon berger, et pour la dotation d'autres bourses, programmes et postes dans le corps enseignant.